

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 02 AVRIL 2015**

Délibération  
n° 2015.04.142

**Stade d'athlétisme :  
tarifs de location et de  
mise à disposition**

**LE DEUX AVRIL DEUX MILLE QUINZE à 18h00**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **27 mars 2015**

**Secrétaire de séance** : Xavier BONNEFONT

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, François NEBOUT, Gérard BRUNETEAU, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacky BONNET, Patrick BOURGOIN, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, André LANDREAU, Françoise LEGRAND, Bertrand MAGNANON, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Zahra SEMANE, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

**Ont donné pouvoir** :

Jacky BOUCHAUD à Jean-François DAURE, André BONICHON à François NEBOUT, Danielle BERNARD à Gérard DEZIER, Mireille BROSSIER à Guy ETIENNE, Samuel CAZENAVE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Martine FRANCOIS ROUGIER à Véronique DE MAILLARD, Isabelle LAGRANGE à Xavier BONNEFONT, Elisabeth LASBUGUES à Danielle CHAUVET, Philippe LAVAUD à Michel GERMANEAU, Annie MARAIS à André LANDREAU, Annie MARC à Isabelle FOSTAN, Catherine PEREZ à Fabienne GODICHAUD, Olivier RIVIERE à Patrick BOURGOIN, Vincent YOU à Philippe VERGNAUD

**Excusé(s)** :

Jacques DUBREUIL

**Absent(s)** :

Jacky BOUCHAUD, André BONICHON, Danielle BERNARD, Mireille BROSSIER, Samuel CAZENAVE, Martine FRANCOIS ROUGIER, Isabelle

*Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême*

LAGRANGE, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Annie MARAIS, Annie  
MARC, Catherine PEREZ, Olivier RIVIERE, Vincent YOU

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 02 AVRIL 2015**

**DELIBERATION  
N° 2015.04.142**

PROXIMITE ET SERVICES A LA POPULATION /  
EQUIPEMENTS SPORTIFS

Rapporteur : **Monsieur DEZIER**

**STADE D'ATHLETISME : TARIFS DE LOCATION ET DE MISE A DISPOSITION**

Par délibération n°312 du 4 décembre 2014, le conseil communautaire a approuvé le règlement général des critères d'attribution des créneaux horaires réservés pour l'utilisation des installations du stade d'athlétisme, hors salle de musculations ainsi que les structures bénéficiant de la gratuité.

Aujourd'hui, il est nécessaire de détailler les établissements scolaires et universitaires éligibles à la gratuité dans l'annexe 1 relative aux « critères d'attribution des créneaux réservés ».

Par ailleurs, il est précisé que toutes demandes émanant de structures extérieures (associatives ou autres) ou non éligibles à la gratuité seront étudiées selon les tarifs de location proposés en annexe 2.

Enfin, la mise en place de tarifs permettra également de valoriser financièrement chaque année les attributions de créneaux faites aux clubs.

Vu l'avis favorable de la commission proximité et services à la population du 25 mars 2015,

Vu l'avis favorable de la commission ressources-prospectives du 18 mars 2015,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** les modifications apportées à l'annexe 1 du règlement général des critères d'attribution des créneaux horaires d'utilisation du stade d'athlétisme jointe.

**D'APPROUVER** les tarifs de location des installations du stade d'athlétisme selon le tableau ci-joint.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

**Certifié exécutoire :**

**Reçu à la Préfecture de la Charente le :**

**09 avril 2015**

**Affiché le :**

**09 avril 2015**

## ANNEXE 1

## CRITERES D'ATTRIBUTION DES CRENEAUX RESERVES

*NB : Seules les associations sportives à but de compétition dont le siège social est situé sur le territoire du GRANDANGOULEME et qui sont affiliées aux fédérations mentionnées dans ce tableau peuvent bénéficier de créneaux réservés pour leurs entraînements.*

UTILISATEURS	CRENEAUX REGULIERS	CRENEAUX PONCTUELS	TARIFICATION
<b>Fédération Française d'athlétisme</b>	Toute l'année	OUI	Gratuit
<b>Fédération Française de Triathlon</b>	Toute l'année	OUI	Gratuit
<b>Union Nationale des Sports Scolaires (UNSS)</b>	Période scolaire	OUI	Gratuit
<b>Etablissements Scolaires et Universitaires</b> Ecoles du GrandAngoulême Collèges du Département de la Charente Lycées de la Région Poitou-Charentes Faculté des Sciences du Sport de Poitiers, Antenne d'Angoulême	Période scolaire	NON	Gratuit
<b>Autres structures</b>	Toute l'année	OUI	Tarifs de location
<b>Grand Public</b>	NON 1	NON	/



## ANNEXE 2

Tarifs de location du stade d'athlétisme du Grandangoulême

Equipement	Tarifs utilisation partagée		Tarifs utilisation exclusive	
	plein	réduit	plein	réduit
Piste 400 m et ateliers	22 €	17 € 60	33 €	26 € 40
Piste 200 m et ateliers	16 €	12 € 80	22 €	17 € 60
Piste 400m , piste 200 m et ateliers			44 €	35 € 20
Salle de musculation	16 €	12 € 80	22 €	17 € 60
Club house			16 €	12 € 80
Réservation samedi, dimanche et jour férié : supplément de 5 € l'heure				

Utilisation partagée : groupe utilisant une partie de la piste ou des ateliers

Utilisation exclusive : organisation d'une rencontre, groupes importants

Le tarif réduit pourra être appliqué en fonction de la durée de réservation, le nombre de créneaux réservé, la nature de la demande ou le niveau des athlètes.